



9 tonnes de baguettes dans les poubelles depuis le début du ramadhan Les chiffres choquants du gaspillage de pain

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5359 - Dimanche 25 avril 2021 - Prix : 10 DA

Elections législatives

Des candidats investissent la Toile en quête de signatures

Page 2

Exposition de produits alimentaires sur la voie publique

Avec le ramadhan, l'inconscience du commerce informel redouble de férocité

Page 3

Premier écart du gouvernement libyen de transition par rapport à son mandat

Par Mohamed Habili

S'il n'y a pas un délai proche, ou du moins pas trop éloigné dans le temps, au bout duquel la Tunisie devrait avoir surmonté son blocage institutionnel, il y en a en revanche un dans le cas de la crise libyenne, qui coïncide avec les derniers jours de l'année en cours. Une feuille de route a été établie dans le cadre du Forum du dialogue libyen, à quoi le gouvernement provisoire de Abdelhamid Dbeibah est tenu de conformer son action. L'expression de mandat impératif n'a été employée par personne, certes, ni par les représentants de la communauté internationale ni par ceux des factions libyennes, pour qualifier l'action de ce gouvernement, mais en réalité c'est bien de cela qu'il s'agit. Un mandat arrêté à la fois dans ses objectifs et dans sa durée. Le président du Parlement libyen, Aguilah Salah, a rappelé à Dbeibah, le jour même où celui-ci obtenait la confiance des députés, que son mandat prenait fin en même temps que l'année 2021, avec l'élection à la fois d'un président de la République et d'une nouvelle Assemblée. Plus de deux mois se sont écoulés depuis sans que personne, ni en Libye ni hors de Libye, n'ait cru utile de faire le même rappel à Dbeibah.

Suite en page 3

Des spécialistes alertent sur une probable troisième

Les chiffres de l'Institut Pasteur sur les variants «ne reflètent pas la réalité»



PH/D. R.

Après une stabilité des chiffres de contamination au Covid-19, le pays est actuellement confronté à une progression constante des cas de contamination aux variants du coronavirus. Il n'est pas possible de connaître tous les cas en Algérie, indiquent les spécialistes, car seul l'Institut Pasteur peut jusque-là les détecter. Page 2

MC Alger/Pour calmer les supporters

Brahmia opte pour Neghiz

Page 15

Production nationale pour le mois de ramadhan

Une large palette proposée au public

Page 7

Des spécialistes alertent sur une probable troisième vague

Les chiffres de l'Institut Pasteur sur les variants «ne reflètent pas la réalité»

■ Après une stabilité des chiffres de contamination au Covid-19, le pays est actuellement confronté à une progression constante des cas de contamination aux variants du coronavirus. Il n'est pas possible de connaître tous les cas en Algérie, indiquent les spécialistes, car seul l'Institut Pasteur peut jusque-là les détecter.

Par Louisa Ait Ramdane

Les derniers chiffres communiqués par l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) font état d'une progression spectaculaire des variants dans le pays. 65 nouveaux cas de variant britannique et 101 nouveaux cas de variant nigérian ont été enregistrés, soit un total de 166 nouveaux cas de variants en une semaine. Les indicateurs épidémiologiques actuels relatifs au Covid-19 et aux nouveaux variants sont «alarmants», a mis en garde le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Fawzi Derrar. Soulignant l'importance de la vigilance, il a alerté contre une augmentation possible des cas d'atteinte par le virus originel et les variants qui sont, a-t-il dit, «une épidémie dans l'épidémie». En dépit de leur faible nombre actuellement l'on observe une augmentation des cas, a indiqué le DG de l'IPA, soulignant que seuls les variants britannique et nigérian circulent en Algérie. S'exprimant sur la télévision publique, le D Fawzi Derrar, directeur de l'Institut Pasteur Algérie, redoute «une troisième vague après le laisser-aller observé ces dernières semaines chez les citoyens quant au respect des mesures barrières, outre la courbe ascendante des contaminations et l'augmentation du nombre des cas atteints des variants britannique et nigérian». «Pour le moment, a-t-il déclaré, l'Algérie n'a enregistré que des cas de variants britannique et nigérian», ajoutant que «l'Institut Pasteur Algérie s'est doté de moyens de dépistage sophistiqués qui permettent d'identifier tous les variants qui pourraient apparaître». Les chiffres communiqués par l'Institut Pasteur sur le nombre de contaminations par le variant sont loin de refléter la réalité. Le Professeur Mohamed Belhocine, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie, reconnaît que le séquençage de l'Institut Pasteur «ne donne pas la totalité de l'image de la situation». Pour avoir une appréciation exhaustive de la situation, «il aurait fallu avoir une capacité de tester bien plus large», a ajouté le Professeur dans une déclaration à la Radio Chaîne 3.

Dans le même contexte, Mohamed Yousfi, chef du service infectiologie de l'hôpital de Boufarik et président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (Snpspp), a expliqué que les spécialistes ne disposent pas de données sur le pourcentage des cas touchés par le variant et que l'Algérie possède peu de



Ph/D. R.

moyens pour détecter de nouvelles souches. «Nous n'avons que l'Institut Pasteur qui peut détecter ces nouveaux variants, et il n'est donc pas possible de détecter tous les cas en Algérie», a-t-il déclaré lors de son passage à la Radio locale de Sétif, soulignant que le nombre de personnes infectées par le virus ne présentant aucun symptôme est estimé à quatre fois le nombre d'infections déclaré.

Le président de la Société algérienne d'immunologie, le Professeur Kamel Djenouhat, a averti quant à la propagation rapide du variant nigérian en

Algérie qui représente, selon lui, la menace la plus dangereuse du moment sur la situation sanitaire. Intervenant sur les ondes de Radio Sétif, Djenouhat n'a pas manqué de souligner que les vaccins sont moins efficaces face à ce variant, faisant état d'une étude britannique qui le classe comme le plus mortel avec un taux de 4,5 % des cas de décès. «Nous ne sommes qu'au début d'une nouvelle hausse des cas de contamination et nous pouvons éviter une troisième vague en respectant les mesures préventives contre la propagation», a-t-il précisé enco-

re. Plusieurs spécialistes et chefs de service de structures hospitalières ont tiré la sonnette d'alarme pour alerter sur le relâchement observé depuis quelques

jours. Ils appellent les citoyens au respect des mesures de prévention pour freiner l'accélération de la propagation des nouveaux variants. L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 174 nouveaux cas et 8 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 8 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un de moins qu'hier (9), portant à 3 198 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 174 cas, soit 25 cas de moins par rapport au bilan d'hier (199), pour atteindre, au total, 120 736 cas confirmés.

R. N.

Elections législatives

Des candidats investissent la Toile en quête de signatures

La collecte de signatures pour la participation aux élections législatives du 12 juin se passe en partie sur Internet. Des candidats, des militants et des sympathisants ne se limitent plus à l'approche directe du citoyen. Un grand travail est opéré sur les réseaux sociaux, notamment Facebook. Des candidats, partisans ou indépendants, communiquent via des «posts» destinés parfois aux citoyens ou éventuels alliés de circonstance. La plupart des pages en question sont transcrites en langue arabe et sont créées spécialement en prévision de la prochaine échéance électorale. «Elections législatives 2021 Tlemcen» est une page parmi bien d'autres qui suit l'actualité électorale dans cette wilaya. En s'y attardant, on découvre qu'elle est davantage

consacrée à l'activité politique et aux préparatifs du parti «El Bina» de Abdelkader Bengrina. Sur une autre page, appelée «Elections législatives 2021», l'on trouve des messages qui s'apparentent à des offres de service. «A toutes les wilayas, les listes qui n'ont pas atteint le compte, prière contacter le coordinateur du Parti Enour El Djazairi», lit-on sur un post. «Candidate du parti Front de l'Algérie Nouvelle, recherche militants pour adhésion dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj seulement», lit-on dans un autre post. Plus explicite, une autre publication indique «les candidats sur des listes indépendantes à Alger n'ayant pas pu collecter le nombre exigé, contactez-moi SVP». De nombreux messages de ce genre sont partagés, alors que d'autres posts annoncent une intention de se porter candi-

dat, précisant cependant être dans le besoin d'aide. Sur cette même page, l'on trouve, par ailleurs, des photos d'un nombre de candidats du MSP de différentes wilayas. La conception des fiches et la qualité des portraits montrent un certain professionnalisme. En consultant une autre page consacrée à la wilaya de Jijel, ses administrateurs précisent qu'elle «est destinée aux candidats à l'élection législative de 2021, pour exposer leurs idées et programmes aux électeurs...». Cette page donne des informations liées à la collecte des signatures par les différentes formations politiques. Dans un post remontant à la journée d'avant-hier, cette page bien qu'informelle, citant des «lites médiatiques» indique que «12 partis ont pu collecter le nombre de signatures exigées, alors que

40 autres formations n'ont pu atteindre le compte». Sur une page nommée RND Djelfa, les candidats de ce parti ont tenu à se présenter en s'adressant aux résidents de la wilaya et les invitant à voter pour eux. Bien que tout cela est de bonne guerre, force est de préciser que la présence en force des candidats sur les réseaux sociaux n'est qu'un prélude de la prochaine campagne électorale qui devrait se dérouler en grande partie sur Internet. Il faudrait surtout s'attendre à la création de nouvelles pages qui seront appelées à jouer le rôle de tribune et d'amplificateur pour tenter d'attirer davantage d'électeurs et consolider les chances des uns et des autres de décrocher un siège à la chambre basse du Parlement.

Aomar Fekrache

Exposition de produits alimentaires sur la voie publique

Avec le ramadhan, l'inconscience du commerce informel redouble de férocité

■ *Malgré les dispositions prises par les différentes brigades de contrôle de la Direction du commerce de la Gendarmerie nationale pour mettre fin au commerce informel, notamment l'exposition de produits alimentaires sur la voie publique, rien ne semble dissuader les commerçants.*

Par Thinhinene Khouchi

Durant le mois sacré, tout comme le reste de l'année, il est courant d'apercevoir, en plus des articles vestimentaires, électroménagers et autres, des denrées alimentaires exposées en plein air et à même le sol par des commerçants informels peu soucieux de la santé de leur clientèle. En effet, le commerce informel a envahi les souks, les rues, les routes et les espaces, notamment le commerce des produits alimentaires, une vente anarchique et dangereuse pour la santé des consommateurs et qui a, malheureusement, pris de l'ampleur ces derniers temps. En effet, ces commerçants informels ne se sont pas contentés de vendre du pain sur la voie publique, une pratique devenue tout à fait ordinaire avec le temps, ils exposent désormais tout et n'importe quel produit alimentaire. A Alger, à titre d'exemple, dans les souks, les rues, les routes et les espaces, on retrouve des produits laitiers (fromages, beurre, yaourts) déposés à même de sol. En cette période de ramadhan, des pâtisseries traditionnelles comme kalb el louz, zlabya, qatayef, cigares, baklawa... ainsi que des boissons gazeuses et des jus tels que cherbat dans des sachets, sont exposées et commercialisées en plein air. De la sardine, des dyouls et bourak farcis frais ou même frits, thon,



conserves, pain traditionnel, poissons et autres produits alimentaires périssables, sont exposés à la poussière et aux gaz polluants à côté des eaux stagnantes et des bouches d'égout. Ces commerçants semblent inconscients et ignorent la gravité de leur crime, à l'origine de graves maladies. Questionnée sur cet état de fait, une ménagère apparemment consciente des dangers auxquels peuvent donner lieu de pareils agissements, mais qui malgré tout continue de faire ses achats chez ces commerçants informels, se justifie en disant : «*Même si c'est dangereux, j'achète souvent des pro-*

duits alimentaires proposés par ces commerçants car ils sont moins chers». De son côté, une mère de famille qui est contre la commercialisation de produits alimentaires en plein air, nous a déclaré : «*J'achète souvent des vêtements, des articles électroménagers, mais jamais les produits alimentaires car ils sont exposés toute la journée au soleil, à la poussière et aux gaz polluants et sont souvent plus chers que chez les épiciers et de qualité moindre ! Alors pourquoi exposer ma vie et celle de ma famille au danger ?*». Enfin, il est à signaler que les différentes brigades de contrôle de la Direction du commerce ainsi que des agents

de police mènent une large opération de contrôle et d'inspection et de lutte contre ces commerçants informels, notamment dans le centre-ville de la capitale. Mais malgré ces mécanismes et les moyens tant humains que matériels mobilisés pour réprimer la fraude, la bataille contre le commerce informel est loin d'être gagnée sur le terrain. Plusieurs responsables reconnaissent que la lutte contre l'informel et la fraude n'est pas une mince affaire et en appellent à l'implication des citoyens et surtout à la mobilisation des associations à l'effet de sensibiliser un tant soit peu les consommateurs.

T. K.

9 tonnes de baguettes dans les poubelles depuis le début du ramadhan

Les chiffres choquants du gaspillage de pain

Le paradoxe est saisissant ! Le mois de ramadhan, mois d'abstinence et de transcendance, est pourtant devenu le mois de la surconsommation et du... gaspillage. Dans la quasi-totalité des régions, ce mois sacré rime avec hausse considérable des dépenses, consommation effrénée et désormais gaspillage. Cette tendance à la surconsommation a pour conséquence directe le gaspillage car une bonne partie des provisions alimentaires finit à la poubelle, puisque les quantités achetées sont souvent supérieures aux besoins réels. Malgré la cherté de la vie et la flambée des prix, le triste phénomène du gaspillage alimentaire explose en Algérie. Tout le monde s'accorde pour affirmer que les pertes alimentaires sont un fléau contre lequel il faut à tout prix lutter. La sonnette d'alarme est tirée face à ce phénomène tenace et indécent qui, outre le préjudice économique

qu'il cause, donne lieu à des spectacles désolants d'amas de pain jonchant les entrées d'immeubles ou entassés dans des sacs en plastique sur la chaussée, à même les poubelles. En dépit des campagnes de sensibilisation contre les comportements nocifs qui sévissent de plus en plus au sein de la société du fait d'un mode de consommation frénétique, le phénomène reste tenace. Le gaspillage de pain par excellence, est la principale manifestation de ces comportements excessifs. Il semble que les appels à rationaliser la consommation de cet aliment de base n'ont pas trouvé d'écho. En effet, depuis le début du mois de ramadhan, quelque 9 tonnes de pain rassis ont été collectées, a fait savoir la chargée de communication à l'Etablissement de nettoyage de la wilaya d'Alger, NetCom. Dans une déclaration, Yakoubi Nassima a indiqué que l'établissement a mobilisé, l'année en

cours, des moyens matériels et humains notamment pour ramasser cette denrée alimentaire, à travers la mise en service de centres de tri sélectif au niveau de chaque daïra de la capitale. «*Tous les jours, de très grandes quantités de pain rassis jetées anarchiquement sur les voies publiques et dans les ordures, sont ramassées, en dépit des campagnes de sensibilisation que mène l'Etablissement et les différents acteurs dans l'environnement, la société civile et autres*», a déploré M^{me} Yakoubi lors d'une visite organisée au centre de tri sélectif dans la daïra de Sidi M'hamed. Rappelant que les mesures de tri visent à éviter le jet de tonnes de pain dans les ordures, la responsable a appelé les citoyens à s'abstenir de tout achat excessif, notamment le pain qui finit le plus souvent dans les ordures. Dans ce sillage, des campagnes de sensibilisation sont également lancées par les centres de tri concernés sur le

terrain et sur les réseaux sociaux, en vue de lutter contre le gaspillage de pain. A rappeler que le ministère de l'Environnement avait mis l'accent, dans un communiqué à l'occasion de l'avènement du mois de ramadhan, sur la nécessité d'adopter une consommation rationnelle de pain dont les restes doivent être déposés dans les lieux qui leur sont réservés pour pouvoir être récupérés. Le ministère avait également souligné la nécessité de ne pas céder à la consommation excessive de nourriture et de boissons afin de réduire le volume de déchets domestiques. Le ministère de l'Environnement avait rappelé que la production de la quantité des déchets augmente de 8 % au mois de ramadhan par rapport aux autres mois, au vu de l'augmentation des niveaux de consommation de tous les produits alimentaires, y compris le pain.

Meriem Benchaouia

Premier écart du gouvernement libyen de transition par rapport à son mandat

Suite de la page une

Entre-temps, celui-ci a rencontré le président Erdogan, où il a confirmé avec lui le traité relatif à la frontière maritime entre leurs deux pays, passé du temps du premier gouvernement de transition libyen. Première initiative de sa part dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne figure pas sur la feuille de route censée guider son parcours du début à la fin. Un gouvernement provisoire, par définition non élu mais désigné, n'a évidemment pas parmi ses attributions celle de conclure des traités. C'était déjà vrai pour le gouvernement précédent, lequel, il est vrai, disposait d'autant moins de cette prérogative qu'il n'était pas reconnu par l'ensemble des Libyens, contrairement à l'exécutif actuel. Il n'en reste pas moins que celui-ci non plus n'est pas habilité à passer des traités, encore moins lorsqu'ils portent sur des sujets explosifs. Ce traité définissant les frontières maritimes entre la Libye et la Turquie n'a dans sa forme actuelle aucune valeur juridique. Ce dont tout le monde semble convaincu, autrement on aurait entendu au moins l'Egypte et la Grèce soulever les plus vives protestations. N'empêche, c'était là une occasion manquée de spécifier au gouvernement Dbeibah ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas faire au regard du mandat impératif qui est le sien. Certes, un traité n'entre en vigueur qu'une fois dûment ratifié. Un gouvernement de transition n'engage en rien son pays à en passer un, ou même plusieurs, si telle est sa fantaisie, du moment que la décision finale ne lui appartient pas. Mais s'agit-il bien d'un traité international ? Ne serait-ce pas plutôt là un moyen d'éprouver la vigilance aussi bien des Libyens que de la communauté internationale en affectant de passer ou de confirmer le plus contestable des traités possibles dans la conjoncture actuelle ? De tâter ce faisant le terrain pour mesurer le degré de tolérance des parties prenantes par rapport à une toute autre question, celle de la durée du mandat impératif ? Un gouvernement qui en effet conclut un traité, pour de vrai ou non, sans qu'il soit aussitôt rappelé à l'ordre, peut en tirer la conclusion que le mandat qu'il détient n'est peut-être pas aussi impératif que cela.

M. H.

Remboursement des dettes d'entreprises en difficulté

Anade : 247 dossiers supplémentaires acceptés

■ L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) a accepté 247 dossiers supplémentaires pour le remboursement des dettes d'entreprises en difficulté, selon un communiqué du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise qui assure de la poursuite de l'opération jusqu'à examen de toutes les demandes.

Par Hamid N.

Dans le cadre de concrétisation des axes de la nouvelle stratégie adoptée pour la relance du dispositif de l'Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs crédits ou la relance de leurs activités, selon le cas, une 5^e séance de travail de la Commission de garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'Anade, s'est tenue jeudi 22 avril 2021.

Lors de cette réunion, tenue au siège de l'Agence, 500 dos-

siers déposés par les représentants des banques ont été examinés, dont 247 dossiers de remboursements acceptés, pour plus de 37 mds centimes, en sus du report pour réexamen de 240 dossiers relatifs aux entreprises en activité qui seront accompagnées par l'Anade à travers le rééchelonnement de leurs dettes, à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités, dans le cadre des conventions signées.

La même source fait état également de la régularisation définitive de 8 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence. Cinq dossiers ont



été renvoyés aux banques car ne remplissant pas les conditions de remboursement, a-t-on précisé.

Ainsi, le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été étudiés s'élève à 2 515 dossiers, note le

communiqué, qui précise que des séances sont programmées chaque jeudi.

H. N.

Pour assurer le succès des législatives du 12 juin

Bengrina appelle à une «trêve politique et sociale»

Le président du mouvement El Bina El-Watani, Abdelkader Bengrina, a appelé, vendredi depuis El Khroub (Constantine), à «une

trêve politique et sociale» pour assurer le succès des élections législatives du 12 juin prochain. «L'Algérie a besoin d'une stabilité politique et sociale qui permettra la réalisation de la transition démocratique et l'achèvement des réformes politiques, économiques et sociales nécessaires dans le cadre des aspirations des citoyens», a souligné M. Bengrina lors d'un meeting animé au centre culturel M'hamed-Elyazid, en présence de plusieurs membres des bureaux local et national et des militants du parti.

Le même responsable a mis l'accent, dans ce sens, sur l'impératif de s'éloigner de «l'entêtement politique» qui va à l'encontre de la pratique démocratique, sachant que dans un tel contexte «la différence se transforme en différend puis en conflit et en discorde, ce qui risque d'entraver le processus d'édification du pays». Selon M.

Bengrina, le mouvement El Bina El-Watani «soutient l'opération de transition politique sûre à même de préserver la diversité politique, d'instaurer la confiance entre les forces politiques, de renforcer la culture d'acceptation d'autrui, de diffuser l'esprit de coopération, de bannir l'appropriation et l'exclusion d'autrui dans l'objectif de réaliser la stabilité politique, sociale et économique».

Le même responsable a soutenu que sa formation politique «œuvrerait à l'établissement d'une trêve politique et sociale, et ce, dans le souci de réduire les tensions, de mettre le pays à l'abri des conflits, de contre les menaces et de contourner les dangers émanant de l'étranger en faisant prévaloir l'intérêt suprême du pays». «Nous sommes convaincus que les défis auxquels l'Algérie est confrontée sont trop grands pour qu'un parti ou

un mouvement puisse y faire face, ces défis ont besoin de l'unification de tous les Algériens dans l'intérêt du pays, à travers le succès de la réforme politique, et la concurrence électorale loyale afin de permettre au peuple de choisir librement celui qui le représente au prochain parlement pour construire la nouvelle Algérie», a déclaré Bengrina. Sur le plan social, le président du Mouvement El Bina a exhorté à «la primauté de l'intérêt national afin de créer le climat approprié pour surmonter la crise actuelle que traverse le pays à la lumière de la récente escalade sociale et le recours par de nombreuses catégories sociales à une série de sit-in et de protestations, dont certains ont eu lieu sans préavis».

Après avoir mis l'accent sur sa pleine compréhension des revendications sociales de ces catégories, considérant qu'elles

sont «légitimes» et reposent principalement sur l'amélioration des conditions socioprofessionnelles qui se sont détériorées suite aux répercussions de la pandémie du coronavirus, Bengrina a appelé le gouvernement à «ouvrir de toute urgence un dialogue sérieux pour répondre aux revendications légitimes qui peuvent être réalisées dans le cadre d'un calendrier clair et engagé». Le président du Mouvement El Bina a également souligné «l'importance de l'intégrité de la compétition électorale et du respect de la volonté et du choix du peuple pour assurer la stabilité des institutions», et d'ajouter : «Nous voulons un Parlement qui produit une majorité compatible avec l'intérêt national, qui tire sa légitimité du peuple et qui est en mesure de remplir son rôle législatif et réformateur».

Amar H.

Accidents de la circulation 7 morts et 295 blessés ces dernières 48 heures

SEPT PERSONNES ont trouvé la mort et 295 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un communiqué de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour assister 12 personnes incommodes par le gaz de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à Alger (2 personnes), Tipaza (4 personnes), El-Bayadh (3 personnes) et Djelfa (3 personnes).

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 90 opérations de sensibilisation à travers 18 wilayas (55 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique, ainsi que 73 opérations de désinfection générale à travers 16 wilayas (34 communes), indique le communiqué, notant que pour ces deux opérations 294 agents de la Protection civile, 62 ambulances et 32 engins d'incendie ont été mobilisés.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de trois incendies urbains à Alger, Tipaza et Souk Ahras.

R. N.

Tizi-Ouzou 13 listes de candidatures déposées

Un total de 13 listes de candidatures à l'élection législative du 12 juin prochain à Tizi-Ouzou ont été déposées auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), a-t-on appris, vendredi, auprès du respon-

sable de cette instance.

Il s'agit de 11 listes déposées par 11 partis politiques et 2 autres déposées par des candidats indépendants. Un nombre qui peut être «revu à la hausse» après le prolongement de la date de dépôt des dossiers au 27 de

ce mois d'avril, selon le délégué local, Youcef Gabi, qui a souligné que plus d'une cinquantaine de formulaires de candidatures ont été retirés.

Les 13 listes se disputent les 11 sièges parlementaires auprès d'un corps électoral esti-

mé à 698 535 électeurs inscrits sur le fichier électoral, lors de la dernière révision exceptionnelle en prévision de ce scrutin législatif et qui voteront à travers 1 744 bureaux répartis sur 704 centres de vote.

H. N.

Acquisition de la vignette automobile

Les recettes des impôts exceptionnellement ouvertes samedi

Les recettes des impôts seront ouvertes, exceptionnellement, la journée du samedi, afin de permettre aux propriétaires de véhicules d'acquiescer leurs vignettes automobiles, a annoncé la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. La DGI rappel-

le, à ce titre, que les propriétaires de véhicules de tourisme, véhicules utilitaires et de transport de voyageurs, qu'ils sont tenus de procéder à l'acquisition de leurs vignettes avant 2021.

Le communiqué précise que tout retard dans l'acquisition des vignettes donnera lieu au paie-

ment des amendes prévues par les dispositions de l'article 305 du code du timbre, soit une majoration de 50 % pour les paiements effectués spontanément. Cette majoration est portée à 100 %, lorsque l'infraction est constatée par les agents habilités. La direction rappelle

également que le duplicata des vignettes n'est délivré qu'en cas de perte ou détérioration de la vignette originale. Dès lors, il est exigé, pour toute demande de duplicata, la présentation du talon de la vignette, est-il souligné dans le communiqué.

Dailil Y.

Les exportateurs peuvent disposer de leurs recettes en devises

■ Les exportateurs peuvent désormais disposer de la totalité des recettes en devises générées par leurs activités, et ce, en vertu d'un Règlement de la Banque d'Algérie publié au Journal officiel n° 30.



Ph.D. R.

Par Younès S.

«**D**ès le rapatriement des recettes d'exportation, hors hydrocarbures et produits miniers, de biens et de services,

la banque crédite à l'ordre de l'exportateur, le montant des recettes reçues dans le(s) compte(s) en devises qu'il détient, dans le respect des modalités fixées par instruction de la Banque d'Algérie», selon le Règlement n° 21-01 du 28 mars

2021, modifiant et complétant le règlement n° 07-01 du 3 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. Toutefois, les recettes des exportations non domiciliées et celles rapatriées

hors délais réglementaires, seront encaissées en dinars algériens, souligne le même texte. Le même Règlement dispense les exportations de prestations des services numériques, ainsi que celles portant sur les prestations de services des start-up et des professionnels non commerçants, des formalités de la domiciliation bancaire.

Ainsi, ces prestataires de services sont appelés à déposer, auprès de leurs banques domiciliataires, une déclaration portant descriptif du ou des projets avec indication, entre autres, du prix unitaire et de sa date de mise en ligne. «Au titre de ces opérations, tout paiement reçu en contrepartie des services exportés doit être rapatrié auprès d'une banque en Algérie. Ce paiement est inscrit au crédit du compte devises (commerçant ou professionnel non commerçant) de l'exportateur, pour être utilisé prioritairement et exclusivement, pour les besoins de son activité», explique la même source. Toutefois, les recettes des exportations issues de projets non déclarés au préalable à la banque domiciliataire seront encaissées en dinars algériens.

Par ailleurs, la domiciliation des exportations de produits frais, périssables et/ou dangereux, peut avoir lieu après la date d'expédition et de déclaration en douane dans la limite du délai

fixé par instruction de la Banque d'Algérie, selon ce nouveau Règlement de la banque centrale. **Y. S.**

Port d'Oran Hausse des exportations au premier trimestre de 2021

L'entreprise portuaire d'Oran (EPO) a enregistré une hausse du volume d'exportations de plus du double, soit 100,178 PC, durant le premier trimestre de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on appris, hier, de son service des statistiques. Ainsi, 278 268 tonnes de différentes marchandises ont été exportées durant les trois premiers mois de l'année en cours, à partir de l'infrastructure portuaire, contre 133 285 tonnes à la même période de 2020, soit une hausse de 144 983 tonnes, a-t-on indiqué. Ce bond est justifié par le nombre d'exportation du ciment Clinker, qui est passé de 31 200 tonnes au premier trimestre de 2020 à 173 357 tonnes cette année. Ce volume a été multiplié par cinq. Les exportations des produits ferreux ont atteint 10 000 tonnes durant cette même période, alors que le port d'Oran n'a enregistré, au premier trimestre de l'année dernière, aucune opération d'exportation de ce genre de marchandises, selon les statistiques de l'EPO. Les exportations comportent également environ 95 000 tonnes de marchandises diverses, contre 90 000 tonnes au premier trimestre de 2020. Parallèlement, le volume des importations a été estimé, à la fin du mois de mars dernier, à 2 428 971 tonnes, soit une diminution d'environ 223 500 tonnes, en raison de la baisse des importations de céréales de 10 % (795 546 tonnes), des produits pétroliers d'environ 35 % (19 418 tonnes) et des huiles végétales de 19 % (39 000 tonnes). La période précitée a vu une augmentation du volume des importations d'aliments du bétail de plus de 26 % (188 031 tonnes), de sucre brun de 10 % (128 650 tonnes). Outre ces marchandises, les importations ont porté aussi sur 5 929 tonnes d'asphalte, 4 387 tonnes de produits cosmétiques, 794 500 tonnes de produits ferreux, 5 034 tonnes de matériaux de fabrication de produits d'emballage et 439 506 tonnes de marchandises diverses. Le port d'Oran a enregistré, durant le premier trimestre de l'année en cours, une baisse de l'activité des containers. Quelque 48 045 containers ont été traités, contre 56 852 containers durant la même période de 2020, soit une baisse de 15,49 %, a-t-on indiqué de même source. **R. E.**

Algérie-Qatar

Accord pour renforcer la coopération économique et commerciale

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig et le ministre qatari du Commerce et de l'Industrie, Ali Ahmed Al Kuwari, ont convenu, jeudi, de donner un saut qualitatif à la coopération économique et commerciale entre les deux pays, à travers l'encouragement du partenariat et de l'investissement.

Lors de la première réunion du Conseil d'affaires mixte algéro-qatari, tenue par visioconférence, M. Rezig a déclaré au siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), que cette réunion «établira de nouveaux partenariats entre les deux pays et ouvrira de larges perspectives à la relance des projets d'intérêt commun pour répondre aux besoins et aspirations des opérateurs économiques des deux pays».

Qualifiant cette réunion d'«historique et d'importante» pour les relations commerciales entre les deux pays, le ministre a affirmé que l'Algérie et le Qatar «sont appelés aujourd'hui et plus que jamais à se tourner vers l'avenir et à développer leurs

relations économiques sur la base du principe gagnant-gagnant».

Il a rappelé les réformes opérées dans le système juridique algérien en vue d'améliorer le climat d'affaires et d'encourager les investisseurs à accéder au marché algérien, telle que la suppression de la règle 51/49 pour certains secteurs.

M. Rezig a souligné que sa participation à cette rencontre avec le ministre qatari «vise à mettre en exergue les relations économiques et commerciales existant entre les deux pays».

De son côté, M. Al Kuwari a plaidé pour l'encouragement des investissements entre les deux pays et l'élargissement des partenariats dans les secteurs clés comme l'industrie, le commerce, les industries alimentaires, les industries manufacturières, le tourisme, les services, les énergies renouvelables et autres. Pour le président du Conseil d'affaires de l'Etat du Qatar, Fayçal Ben Kacem Al-Thani, «l'Algérie a franchi un grand pas en matière d'instaura-

tion de la politique du développement durable, à travers la mise en place d'une batterie de lois qui encouragent l'investissement et améliorent le climat des affaires». Le Conseil d'affaires algéro-qatari sera un espace d'échange d'expertises et d'expériences entre les hommes d'affaires des deux pays, à même de leur ouvrir le champ en vue de trouver des opportunités d'investissement, a affirmé M. Fayçal Ben Kacem Al-Thani.

Le président du Conseil algérien des hommes d'affaires, Kamel Moula, a indiqué que «la réunion d'aujourd'hui exprime fortement la volonté de l'Algérie et du Qatar de hisser les relations économiques à la hauteur des relations politiques unissant les deux peuples frères».

Pour M. Moula, «les deux parties peuvent asseoir des partenariats fructueux dans plusieurs projets économiques à une grande vitesse et dans des secteurs névralgiques, à l'instar du tourisme, l'agriculture, l'industrie manufacturière et la pêche». Et d'ajouter : «L'alliance industrielle

entre les deux pays qui repose sur la production algéro-qatarie va leur permettre d'accéder aux marchés émergents et en développement». L'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Etat du Qatar, Mostafa Boutoura, a appelé, à son tour, à consolider et à intensifier la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Qatar dans toute sa dimension, notamment les échanges commerciaux et l'investissement, au service des intérêts communs.

Pour M. Boutoura, cette réunion constitue une opportunité pour renforcer les relations bilatérales dans leur volet économique, en exposant les différents projets qui peuvent être réalisés de part et d'autre. A son tour, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, Hassan Ibrahim El-Malki, a affirmé que l'Algérie regorge de plusieurs opportunités d'investissement dans différents domaines, notamment avec l'amélioration du climat des affaires, à la faveur de la promulgation de lois attractives pour les investisseurs étrangers. **Samia Y.**

Ighzer-Ouzarif / Béjaïa

Mise en service du réseau d'électricité en faveur de 1 048 logements

■ Alors que l'opération de contrôle et l'expertise des bâtisses endommagées par le séisme du 18 mars dernier est presque bouclée avec le relogement de près de 120 familles sinistrées, les travaux de voirie et réseau divers du pôle Ighzer-Ouzarif à Béjaïa, où sont implantées plus 16 000 unités de logement de différents types, se sont accélérés ces dernières semaines.

Par Hocine Cherfa

Nous avons enregistré, ces derniers jours, l'alimentation du pôle urbain Ighzer-Ouzarif en électricité au profit des 768 logements LPL réalisés par l'OPGI. Ce sont, au total, 1 048 logements qui ont été alimentés jusque-là en électricité, après l'alimentation de 500 unités AADL une semaine auparavant. «Les travaux vont se poursuivre pour achever, très vite, cette opération et livrer, comme prévu, les logements du pôle urbain Ighzer-Ouzarif de Oued Ghir aux citoyens sinistrés dont les logements ont été endommagés lors du séisme survenu dans notre wilaya le 18 mars 2021», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Pour rappel, environ

5 000 logements de types AADL et sociaux devraient être livrés dans les prochains jours. Dans le cadre de la prise en charge des sinistrés dont les habitations ont été endommagées suite au séisme survenu en date du 18 mars 2021 à Béjaïa, le directeur du logement a récemment lancé un appel aux citoyens concernés, afin de déposer leurs dossiers au niveau du guichet unique installé au niveau de l'APC de Béjaïa pour bénéficier des aides financières de l'Etat. Pour rappel, le wali avait effectué la semaine dernière une visite de travail et d'inspection au niveau du pôle urbain Ighzer-Ouzarif, au cours de laquelle il avait supervisé les tests de contrôle inhérents à la mise sous tension des installations électriques et ceux du réseau d'alimentation en énergie électrique des logements. Il s'était aussi enquis de l'état d'avancement des travaux d'ouverture des amenées d'alimentation en eau potable et de gaz naturel ainsi que la réalisation du bassin de décantation. Au sujet du réseau de gaz naturel, les travaux de réalisation du poste de détente gaz sont en voie d'achèvement. Selon la cellule de communication de la wilaya, «le directeur de la Sadeg a annoncé la semaine dernière que des



essais hydrostatiques seront effectués cette semaine sur ce poste avant sa mise en service, ce qui permettra d'assurer que la canalisation ne comporte aucun défaut». «Des instructions ont été données aux directeurs concernés, à l'effet de veiller à terminer

les travaux de viabilisation dans les délais requis afin de permettre la livraison des logements aux bénéficiaires», a souligné la cellule de communication sur sa page Facebook. Notons que des équipements publics seront érigés au niveau de ce pôle urbain

dont des structures d'accompagnement comme un centre de santé, un bureau de poste, un centre de formation professionnelle, en sus d'espaces commerciaux, de loisir et de sport de proximité.

H. C.

Ouargla

Près de 100 000 quintaux de céréales attendus

UNE RÉCOLTE de près de 100 000 quintaux (qx) de céréales est attendue dans la wilaya de Ouargla au terme de la campagne moisson-battage 2020/2021 devant débuter en mai prochain, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette récolte sera réalisée sur une surface emblavée de 2 784 hectares répartis à travers les communes de N'goussa (1 020 ha), Hassi-Messaoud (986 ha), Hassi-Benabdallah (390 ha), Rouissat (158 ha), Ain El-Beida (121 ha), El-Hedjira (64 ha), Taïbet (25 ha) et la wilaya de Touggourt (20 ha), avec un rendement prévisionnel de 35 qx/ha, a-t-on détaillé.

La surface dédiée au blé dur est la plus importante (1 586 ha), suivie des superficies engagées en blé tendre (657 ha), l'orge (416 ha) et l'avoine (85 ha), en plus d'une superficie consacrée à la culture du triticale au niveau des communes de Hassi-Benabdallah et Ain El-Beida. Dans le but d'assurer la réussite de cette campagne, il est fait état de la mobilisation de 12 moissonneuses-batteuses, 50 camions, 20 tracteurs et 25 rassembleuses et botteleuses, en plus de la désignation de quatre points d'ensilage à Ouargla, Sidi-Khouiled et Touggourt.

Au moins 77 céréaliculteurs de Ouargla et de Touggourt s'appuient sur l'irrigation par aspersion de leurs céréales. Les deux wilayas comptent quelque 120 pivots d'irrigation, selon les données de la DSA.

Samy Y.

Batna

Souk Errahba, destination privilégiée pour les mères de famille

Le très ancien marché aux épices «Souk Errahba», du centre-ville de Batna devient, chaque mois de ramadhan, une destination privilégiée pour les mères de famille en quête de condiments indispensables pour assaisonner les mets de la meïda du ftour.

Les femmes qui fréquentent ce lieu, devenu avec le temps un pan de la mémoire de la capitale des Aurès, y trouvent tout ce qu'elles désirent comme épices et condiments savamment étalés pour attirer l'attention des visiteurs. Outre les incontournables graines de coriandre, le carvi, poivres noir et blanc, ras El hanout (un mélange de plusieurs épices) et le frik (grains de blé concassés) essentiel pour la chorba, les clientes demandent également les ingrédients nécessaires à la confection des plats sucrés notamment les fruits secs comme les raisins, les abricots et les pruneaux, confiés à l'APS Walid Aïssa, commerçant au marché d'Errahba.

Selon Aïssa qui a hérité ce métier de son père et de son grand-père, la dynamique du mois de ramadhan installe «une ambiance particulière» à Souk Errahba où les commerçants entament les préparatifs plusieurs semaines à l'avance en choisissant avec soin leurs marchandises.

L'affluence s'accroît durant le ramadhan

De nombreuses femmes rencontrées par l'APS au niveau de Souk Errahba, déambulant entre ses échoppes exigües, affirment que ce lieu est un marché aux épices par excellence dont la fréquentation s'intensifie particulièrement durant le mois de ramadhan.

«Bien que le commerce des épices se soit développé au cours des dernières années à travers la ville avec l'apparition de multiples commerces spécialisés, le vieux souk Errahba conserve sa position, son aura et

ses fidèles clients et clientes», assure dans ce contexte Fatima Beghiani qui confie faire partie avec ses filles des «fidèles clientes du marché Errahba».

«Ma relation avec les marchands d'Errahba est bâtie sur la confiance et auprès d'eux je trouve tout ce que je souhaite en plus de la qualité qui donne à mes plats un goût succulent», a ajouté cette dame qui ne s'imaginerait pas acheter ses épices ailleurs. Outre les épices traditionnelles et les mélanges spéciaux préparés par les vendeurs d'Errahba qui cumulent plusieurs années d'expérience, «la mère de famille trouve aussi de nouvelles épices sur le marché local à l'instar du «cari et sumac», utilisées pour assaisonner les viandes en plus de conseils d'utilisation prodigués par le vendeur», souligne de son côté Zineb A.

Dans ce même contexte, Amar Sersar, vendeur à Souk Errahba depuis près de 40 ans, relève que «les marchandises étalées à Errahba ont évolué sen-

siblement ces dernières années et attirent même des clients des wilayas avoisinantes par leur qualité excellente, avant et pendant le ramadhan».

Selon Amar dont l'échoppe se trouve en plein centre d'Errahba, ce marché était durant les années 1940 une grande place à ciel ouvert dédiée au troc et à la vente des produits artisanaux, notamment le miel, d'hane (beurre salé), les dattes et les fèves sèches. «L'histoire de Souk Errahba se confond avec celle de l'antique Batna dont elle a fini par en constituer un des emblèmes, ce qui a accru l'attachement des habitants de la capitale des Aurès pour ce lieu particulier», ajoute Amar Sersar.

Situé au centre-ville de Batna, derrière le théâtre régional D' Salah Lombarkia à l'endroit appelé localement «El Fouala», Souk Errahba connaît une grande dynamique toute l'année qui s'accroît, toutefois, durant les fêtes et les occasions.

Lyes B.

Production nationale pour le mois de ramadhan

Une large palette proposée au public

■ Un large choix de programmes télévisés pour le mois de ramadhan est proposé aux Algériens. La production nationale est présente en force cette année en matière de longs métrages, feuilletons, sitcoms, sketches et autres.



Par Adéla S.

Contrairement à l'année précédente, marquée par la crise sanitaire Covid-19, cette année le public algérien, qui tient encore à la production nationale, peut découvrir pas moins de sept

dramas ainsi que dix sitcoms diffusés sur les diverses chaînes algériennes.

Achour El Acher III est la production la plus attendue cette année, malgré la polémique qui a suivi le changement de l'acteur principal, Saleh Ougroute.

Il y a également les feuilletons

«Machair» du réalisateur turc Mohamed Gok et «Yemma» du réalisateur tunisien Madih Beleid qui ont connu une deuxième saison.

«Liyam» est aussi un feuilleton qui a enregistré de beaux échos de la part des téléspectateurs. Ce feuilleton qui regroupe d'an-

ciens acteurs et d'autres jeunes, reçoit chaque jour des messages d'encouragement et le nombre de vues sur augmente d'une façon remarquable.

Le «Millionnaire» est aussi un feuilleton qui plaît à un public nombreux.

Le feuilleton «Nafaq» (le tun-

nel) enregistre également un bon nombre de vues jusqu'à présent. Un grand nombre d'acteurs de renommée prennent part à ce travail dont Bahya Rachedi, Arslane, Bochra Okbi, Amel Himer et autres.

«7 hadjrat» est un autre feuilleton qui captive le public avec les acteurs qui y prennent part dont Bahya Rachedi, Bochra Okbi ainsi qu'un grand nombre de jeunes acteurs. Ces derniers ont prouvé un talent et professionnalisme particuliers.

La série télévisée «Dakious et Makious» attire aussi un grand nombre de spectateurs avec Nabil Asli et Nassim Haddouche qui incarnent les deux personnages principaux.

On peut citer également le sitcom «Zawjouni» qui enregistre un grand nombre de vues cette année. Ce travail rassemble un bon nombre de comédiens algériens dont Hamid Achouri, Bouchra Okbi, Amine Abdelli, Farida Harhar et Lyes Necham.

A. S.

Depuis le début du confinement en mars dernier

Le court-métrage attire de plus en plus d'adeptes

La production de courts métrages attire, ces dernières années à Ouargla, de plus en plus d'adeptes qui n'hésitent pas à innover et proposer de nouvelles œuvres visant à enrichir le contenu culturel de la bibliothèque virtuelle locale.

Le court métrage est devenu parmi les moyens d'influence incontournables, permettant de transmettre un message positif plein de valeurs citoyennes aux jeunes et les sensibiliser sur les différents fileaux sociaux, ainsi que de prendre connaissance de leurs problèmes et aspirations, ont indiqué des cinéastes amateurs locaux. Il doit être basé sur un contenu significatif s'articu-

lant autour de divers sujets ayant un rapport direct avec le milieu juvénile notamment, à l'image de la lutte contre la consommation de produits stupéfiants, le vol, l'immigration clandestine et la violence sous toutes ses formes, a affirmé Noureddine Zergoune, cinéaste, animateur et spécialiste en «public speaking coaching». «On a réalisé une série de courts métrages qui abordent différents thèmes liés à la délinquance juvénile, à l'instar du problème des vols de téléphones portables», a-t-il affirmé à l'APS, soulignant que «ces œuvres ont pour objectif de sensibiliser le grand public, que se soit les victimes ou les auteurs, après avoir constaté que ce fléau n'a cessé

de s'intensifier dans la société». La production de courts métrages cherche, cependant, encore ses repères à Ouargla par rapport au développement qu'a connu ce domaine artistique durant les dernières années à l'échelle nationale, a ajouté M. Zergoune.

Les réseaux sociaux, tels que Youtube ou Facebook, sont souvent considérés comme les plateformes adaptées à la projection de courts métrages et permettent de gagner, a-t-il dit, de la popularité et d'attirer le plus grand nombre possible de vues, a-t-il poursuivi.

Depuis sa fondation en 2008, l'association culturelle «El-Matrabia» de musique et de

théâtre s'est impliquée dans le domaine des arts dramatiques et de la musique, avant d'entrer dans le monde de la production du court métrage, depuis près de quatre ans, a fait savoir son président, Belkheir Boukri.

«Parmi nos créations, figure «Sahouet Dhamir» (une conscience en éveil) qui met en lumière le phénomène de la violence faites aux femmes au travail», a-t-il révélé.

Tourné au niveau de la maison de culture Moudfi-Zakaria, «Sahouet Dhamir» est un court métrage dans lequel une femme de ménage est victime d'actes de violence, a fait savoir M. Boukri.

D. R.

Doyen des dinandiers à La Casbah d'Alger

El Hachemi Benmira n'est plus

L'artisan dinandier à La Casbah d'Alger El Hachemi Benmira, un des doyens de ce métier, est décédé vendredi à Alger à l'âge de 70 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt façonnait et sculptait le cuivre depuis 1958 à La Casbah

d'Alger, un métier transmis à travers les générations et qu'il avait appris dans l'atelier de Mohamed Zoulou, près de Zoudj Aayoun à La Casbah d'Alger, s'efforçant, depuis, de le sauvegarder en proposant ses créations, bijoux, luminaires, ustensiles de cuisine et de bain, ainsi que des antiquités

remontant à la période ottomane, entre autres.

Détenteur d'une attestation de reconnaissance délivrée par l'Unesco pour ses efforts de préservation de ce métier malgré les nombreux écueils, le défunt avait été plusieurs fois distingué pour «l'authenticité» et «l'innovation» de

ses produits. Dernier des dinandiers à La Casbah d'Alger, El Hachemi Benmira avait œuvré à la transmission de son riche savoir-faire et sa grande expérience aux jeunes pour préserver ce métier, «en voie de disparition», avait-il constaté avec regret.

F. H.

Cinéma

«How I Met Your Father» en route avec Hilary Duff

Plus de sept ans après avoir commencé à travailler sur un spinoff de la série «How I Met Your Mother», le projet va enfin voir le jour.

La sitcom intitulée «How I Met Your Father», verra le jour sur la plateforme vidéo Hulu et aura pour actrice principale Hilary

Duff. On y suivra Sophie, racontant à son fils comment elle a rencontré son père, principe en miroir de la série originale. L'histoire débutera en 2021 alors que Sophie et ses amis se découvrent et tentent de trouver l'amour avec les multiples applis de rencontre.

Hulu a d'ores et déjà commandé 10 épisodes de cette série dérivée de la sitcom qui a été diffusée entre 2005 et 2014 avec Josh Radnor, Jason Segel, Cobie Smulders, Neil Patrick Harris, Alyson Hannigan et Kristin Milioti dans les rôles principaux.

Le président des studios 20th Television a promis aux fans une «nouvelle version spectaculaire qui honore à la fois l'originale et prend totalement son indépendance. (...) Que la spéculation autour de qui est le père commence !».

M. K.

Le film sortira dès cet été
«Comment je suis devenu super-héros»
 choisit Netflix

LES SUPER-HÉROS français débarqueront finalement sur le petit écran. Le film «Comment je suis devenu super-héros», avec à l'affiche Benoît Poelvoorde, Leïla Bekhti et Pio Marmai, arrivera sur la plateforme Netflix le 9 juillet prochain, et réjouit son réalisateur qui parle d'une «opportunité exceptionnelle».

Le premier long-métrage de Douglas Attal, racontant l'histoire de la propagation d'une mystérieuse substance procurant des super-pouvoirs à ceux qui n'en ont pas, devait initialement sortir en octobre 2020, puis avait été repoussé en avril 2021, à cause de la fermeture des salles de cinéma.

Présentée au Festival de Deauville en septembre 2020, l'adaptation du roman écrit par Gérard Bronner évitera ainsi l'embouteillage des sorties lors de la réouverture des salles. En effet, près de 500 films français et coproductions européennes attendent toujours d'être diffusés sur grand écran, selon une enquête du «Figaro». La situation actuelle est d'autant plus critique que les blockbusters américains, qui n'étaient pas présents l'été dernier, attendent eux aussi leurs sorties.

Pour éviter le trop-plein de films dans les salles françaises, l'Autorité de la concurrence a permis, ce 16 avril 2021, la mise en place d'un calendrier concerté des sorties entre les distributeurs. Une disposition en principe interdite par les règles de la concurrence, mais autorisée exceptionnellement à cause de la crise sanitaire actuelle.

R. I.



Proche-Orient

Tirs de roquettes depuis Ghaza, nouveaux accrochages à Jérusalem

■ *Nouvelles échauffourées à Jérusalem, manifestations en Cisjordanie occupée et tirs de roquettes depuis la bande de Ghaza : la tension montait hier entre Palestiniens et forces israéliennes dans la foulée des plus importants heurts depuis des années dans la Ville sainte.*

Par Mourad M.

Des accrochages ont éclaté vendredi soir aux abords de la Vieille Ville de Jérusalem au lendemain d'une nuit de manifestations croisées impliquant un groupe de juifs d'extrême droite scandant «*Mort aux arabes*», des Palestiniens et les forces de l'ordre et ayant fait plus de 120 blessés.

La police et des jeunes Palestiniens ont joué au chat et à la souris près de la porte de Damas, après la dernière prière du vendredi ayant réuni des dizaines de milliers de fidèles à

l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'Islam, en cette période du mois de jeûne musulman de ramadan.

De jeunes Palestiniens ont lancé des bouteilles d'eau et des pierres vers les forces de l'ordre, déployées en masse, qui ont utilisé des grenades assourdissantes pour tenter de disperser la foule, et aussi mené à quelques interpellations, dont une musclée, a constaté un journaliste de l'AFP sur place. D'autres incidents ont aussi eu lieu dans différents quartiers palestiniens de Jérusalem-Est.

Des centaines de Palestiniens se sont rassemblés vendredi soir

au point de passage de Qalandiya, reliant Israël et la Cisjordanie, où différents objets ont été incendiés. Des Palestiniens ont lancé des pierres et des cocktails Molotov vers le tombeau de Rachel, lieu saint juif à Bethléem, en Cisjordanie occupée, a ajouté la police, tandis qu'une manifestation a aussi eu lieu à Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne.

Plus tard dans la nuit, 36 roquettes ont été lancées depuis la bande de Ghaza, enclave palestinienne séparée géographiquement de la Cisjordanie occupée et de Jérusalem, vers Israël, selon l'armée israélienne. Six roquettes ont été interceptées par le bouclier antimissile Dôme de Fer et d'autres sont tombées dans des terrains vagues.

En représailles, des chars, des avions de combats et des hélicoptères militaires ont ciblé, selon l'armée, des positions du Hamas, mouvement islamiste armé qui contrôle la bande de Ghaza depuis 2007, et avait acquis ces dernières années à une trêve avec l'État hébreu après trois guerres entre les deux camps (2008, 2012, 2014).

À la suite des heurts de jeudi près de la Vieille Ville, les plus violents de ces dernières années dans la Ville Sainte, la branche armée du Hamas a apporté son soutien aux Palestiniens de Jérusalem-Est, en forme de mise en garde à Israël : «*L'étincelle que vous allumez aujourd'hui sera la mèche de l'explosion à venir face à l'en-*



E. D. A. K.

nemi».

Et le président palestinien Mahmoud Abbas a dénoncé les «*incitations à la haine*» de groupes d'extrême droite israéliens et exhorté la communauté internationale à «*protéger*» les Palestiniens de Jérusalem-Est.

Les affrontements des derniers jours à Jérusalem ont commencé après que la police a empêché la population de s'asseoir sur les marches entourant la porte de Damas, un lieu où se réunissent normalement le soir les Palestiniens pendant la période du ramadan.

Et lorsque des juifs d'extrême droite ont prévu de manifester à proximité de cette vaste porte d'entrée donnant sur la Vieille Ville, de nombreux Palestiniens ont perçu la chose comme une provocation et une tentative de prendre le contrôle de ce lieu symbolique.

L'envoyé spécial de l'ONU pour le Moyen-Orient, Tor Wennesland a appelé hier «*toutes les parties à exercer une retenue maximale et à éviter une nouvelle escalade*».

«*Les actes de provocation à Jérusalem doivent cesser. Les tirs indiscriminés de roquettes vers les zones peuplées violent le droit international et doivent cesser immédiatement*», a-t-il déclaré dans un communiqué.

Pays voisin, la Jordanie, qui administre les lieux saints musulmans de la Vieille Ville, a condamné hier les «*attaques racistes*» israéliennes contre les Palestiniens de Jérusalem-Est. Le ministre des Affaires étrangères Ayman Safadi a appelé à «*une action internationale pour les protéger*», avertissant Israël que Jérusalem était «*une ligne rouge*».

M. M.



Commentaire

Génocide

Par Fouzia Mahmoudi

Si le refus de plusieurs personnalités politiques françaises de soutenir l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne au début des années 2000 avait commencé à perturber les relations entre Paris et Ankara, c'est bien la loi présentée sous la présidence de Nicolas Sarkozy pénalisant la négation du génocide arménien qui mettra fin pour de bon fin aux bonnes relations entre les deux pays. Car si Recep Tayyip Erdogan, dont la sensibilité ressemble souvent à de la sensibilité, s'émeut souvent, il le fait particulièrement lorsque cela touche au génocide arménien. Or, aujourd'hui, c'est la première puissance mondiale et allié de la Turquie qui va reconnaître à son tour ce tragique événement historique. Joe Biden va devenir cette semaine le premier président des États-Unis à reconnaître le génocide arménien, au lendemain d'un appel à son homologue turc Recep Tayyip Erdogan qui a mis en garde par avance contre toute volonté de soutenir ce qu'il a dénoncé, sans surprise, comme un «*mensonge*». Joe Biden avait promis, avant son élection, de prendre l'initiative sur ce dossier. Au téléphone avec le président turc, le locataire de la Maison-Blanche a exprimé sa volonté de bâtir une «*relation bilatérale constructive*», selon le bref compte rendu américain qui évoque la nécessité d'une «*gestion efficace des désaccords*». Ankara a seulement souligné de son côté «*le caractère stratégique de la relation bilatérale*» et l'importance d'une «*coopération plus étroite*». Sans citer les États-Unis, le président turc avait dès jeudi adressé une mise en garde à peine voilée à Washington. Lors d'une réunion avec des conseillers, il a prévenu qu'il continuerait à «*défendre la vérité contre ceux qui soutiennent le mensonge du soi-disant génocide arménien (...) à des fins politiques*». Malgré des années de pressions de la communauté arménienne aux États-Unis, aucun président américain ne s'était jusqu'ici risqué à fâcher Ankara, allié historique de Washington et membre de l'Otan. Le Congrès américain a reconnu le génocide arménien en décembre 2019, lors d'un vote symbolique, mais le président Donald Trump, qui entretenait d'assez bonnes relations avec Recep Tayyip Erdogan, avait refusé d'utiliser le mot, parlant seulement d'*une des pires atrocités de masse du XX^e siècle*». Les Arméniens estiment qu'un million et demi des leurs ont été tués de manière systématique pendant la Première Guerre mondiale par les troupes de l'Empire ottoman, alors allié à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. Ils commémorent ce génocide chaque année le 24 avril. La Turquie, issue du démantèlement de l'empire en 1920, reconnaît des massacres mais récuse le terme de génocide, évoquant une guerre civile en Anatolie, doublée d'une famine, dans laquelle 300 000 à 500 000 Arméniens et autant de Turcs ont trouvé la mort. «*Nous ne devons jamais oublier ni rester silencieux sur cette horrible et systématique campagne d'extermination*», avait souligné Joe Biden durant sa campagne. «*Si nous ne reconnaissons pas pleinement le génocide, si nous ne le commémorons pas, si nous ne l'enseignons pas, les mots "plus jamais" ne veulent plus rien dire*», avait-il ajouté. L'annonce du président américain n'aura pas de portée légale, mais elle ne peut qu'aggraver les tensions avec une Turquie que le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a qualifiée de «*soi-disant partenaire stratégique*» qui «*par de nombreux aspects ne se comporte pas comme un allié*». D'ailleurs à Washington l'on se doute bien qu'il n'a pas grand-chose à craindre de la part d'un Erdogan qui, s'il aboie beaucoup ne mord pas, et qui aime surtout se donner en spectacle en gonflant des muscles. F. M.

Génocide arménien

A Erevan, des bougies et des fleurs pour commémorer le massacre des Arméniens

Des milliers d'Arméniens ont défilé hier, des bougies et des fleurs à la main, à Erevan pour commémorer le 106^e anniversaire des massacres d'Arméniens par l'Empire ottoman pendant la Première Guerre mondiale.

La foule s'est rendue depuis le centre-ville de la capitale jusqu'au mémorial dédié aux victimes de ce que l'Arménie, une trentaine de pays du monde et une communauté d'historiens qualifient de génocide, un terme rejeté avec véhémence par la Turquie. Des militaires, des dignitaires religieux, des femmes avec des enfants et les autorités du pays, dont le Premier ministre, Nikol Pachinian, sont venus se recueillir près de ce mémorial surplombant Erevan, comme c'est la tradition en Arménie tous les 24 avril, jour du début des massacres en 1915.

Selon les estimations, entre 1,2 million et 1,5 million d'Arméniens ont alors été tués

par l'Empire ottoman.

Mais Ankara refuse l'utilisation du terme «*génocide*» et récuse toute velléité d'extermination, évoquant des massacres réciproques sur fond de guerre civile et de famine ayant fait des centaines de milliers de morts dans les deux camps.

La colère des Arméniens contre la Turquie ne fait que monter depuis la défaite de l'Arménie cet automne dans la région séparatiste du Nagorny-Karabakh, face à l'Azerbaïdjan soutenu par la Turquie.

Le Premier ministre arménien a qualifié ce conflit qui a éclaté en septembre et s'est terminé six semaines plus tard, après par un cessez-le-feu signé en vertu d'une médiation de la Russie, d'*«agression azerbaïdjano-turque visant à anéantir la trace arménienne au Karabakh»*.

«*La politique étrangère expansionniste de la Turquie et ses aspirations territoriales à l'égard de l'Arménie sont une preuve de*

la renaissance de leur idéologie génocidaire», a affirmé M. Pachinian dans un communiqué publié hier matin.

«*L'Arménophobie est l'essence du panturquisme, et aujourd'hui nous pouvons voir ses manifestations les plus dégoûtantes en Azerbaïdjan*», a-t-il ajouté. Armé par la Turquie, l'Azerbaïdjan a infligé en automne une défaite humiliante à l'Arménie qui avait vaincu les forces de Bakou lors d'une première guerre dans les années 1990.

L'Arménie a ainsi dû céder d'importants territoires au Nagorny-Karabakh quelle avait contrôlés depuis des décennies, en vertu d'un cessez-le-feu négocié sous l'égide de Moscou qui a déployé ses soldats de maintien de la paix dans la région. Durant la guerre, l'Arménie a accusé la Turquie d'être impliquée directement dans les combats, ce qu'Ankara dément.



MCB Oued Sly

Saïd Hamouche nouvel entraîneur

Le technicien Saïd Hamouche est devenu officiellement le nouvel entraîneur du MCB Oued Sly, a-t-on appris vendredi de ce club de Ligue 2 (Gr.Ouest). Saïd Hamouche, qui est passé par la JSM Béjaïa (Ligue 2) lors de l'exercice précédent, a signé, dans la soirée de jeudi, un contrat s'étalant jusqu'à la fin de la saison en cours, précise-t-on de même source. Il remplace Touhami Sahraoui qui a démissionné de son poste depuis une semaine.

L'objectif assigné étant de mener sa nouvelle formation en Ligue 1, a-t-on encore indiqué. En effet, le MCBO, auteur d'une accession historique dans le

deuxième palier cette saison, espère rééditer le même exploit à l'issue de l'exercice en cours en validant son billet pour la Ligue 1. Ce club de la wilaya de Chlef réalise un bon parcours depuis le début du championnat, comme l'atteste la deuxième place qu'il occupe au classement du groupe Ouest derrière l'ASM Oran qui le devance de deux unités après 12 journées de compétition. L'équipe, dont le manager général n'est autre que l'ancien international algérien Fodil Megharria, reste sur un nul ramené du terrain de l'OM Arzew (2-2), samedi passé pour le compte de la première journée de la phase retour.

MC Alger/Pour calmer les supporters

Brahmia opte pour Neghiz

Le nouveau président du Conseil d'administration de la SSPA/Le Doyen, Amar Brahmia, nouvellement installé en remplacement de Nacer Almas, a opté pour la nomination du coach Nabil Neghiz qui devrait être de retour à la barre technique après le départ de Amrani, suite aux résultats en dents de scie de l'équipe qui a quand même à décrocher le billet qualificatif aux quarts de finale de la Coupe de la CAF.



Le retour de Neghiz sera-t-il bénéfique pour le MCA ?

Par Mahfoud M.

Ce geste de Brahmia n'est pas fortuit puisqu'il a tenté, avec cette désignation, de faire baisser la tension sur lui, car il sait que Neghiz bénéficie du soutien du public qui n'avait pas accepté son limogeage par l'ancienne direction. Brahmia n'avait d'ailleurs pas hésité dans son choix pour le nouvel entraîneur, puisqu'il a recueilli l'avis de son entourage qui lui a proposé de faire revenir Neghiz qui bénéficie d'une grande estime du côté du public mouloudéen.

De son côté, le nouveau-ancien coach du Doyen a souligné qu'il est revenu après avoir trouvé un terrain d'entente avec Brahmia. «La nouvelle direction m'a contacté juste après son installation. C'était par le biais du nouveau président du Conseil d'administration, Amar Brahmia, avec lequel j'ai rapidement trouvé un terrain d'entente. Donc, je suis officiellement de retour au Mouloudia, avec l'ambition de gagner un titre en cette année du centenaire», a indiqué Neghiz. Ce dernier avait pris les commandes techniques du Doyen en début de saison et commencé par obtenir de très

bons résultats, qui lui avaient valu l'estime de tous. Seulement, des problèmes internes avaient commencé à apparaître au bout de sept ou huit journées de championnat, dont le non-paiement de certains salaires aux joueurs, ce qui a fini par se répercuter négativement sur le rendement des Vert et Rouge. Une série de mauvais résultats s'était ainsi enchaînée et la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est survenue au début du mois de février dernier, après la défaite en déplacement chez la JS Saoura, en match comptant pour la mise à jour du calendrier (1-0). L'ancienne direction du MCA, dirigée par Abdennacer Almas, avait alors convoqué Neghiz pour une énième discussion à propos de la situation du club, et les deux parties avaient fini par se séparer à l'amiable. Pour remplacer Neghiz, Almas avait engagé Abdelkader Amrani (65 ans) qui lui aussi avait commencé par réussir de bon résultats, dont une qualification en quarts de finale de la Ligue des champions, avant de quitter le navire à son tour. Dans la foulée, un important changement s'était produit au niveau de la direction, avec la nomination d'Amar

Brahmia à la tête du Conseil d'administration, en remplacement d'Abdennacer Almas. Dès son installation, Brahmia a immédiatement pris attache avec Neghiz, pour lui demander de reprendre les destinées techniques de l'équipe senior et a fini par le convaincre. «J'avais quitté le MCA avec un goût d'inachevé, car mon objectif était de mener à terme le projet que j'avais lancé en début de saison. A présent que la chance m'est donnée d'aller au bout, j'espère que nous réaliserons une bonne fin de parcours, et pourquoi pas offrir au club un titre historique en cette année du centenaire ?», a-t-il espéré. L'ambition de l'entraîneur mouloudéen semble même s'étendre au-delà plan national, puisqu'il dit vouloir jouer le coup à fond, même en Ligue des Champions. «Certes, ce sera difficile, mais dans une phase à élimination directe, avec un des deux matchs qui se joue chez-nous, je crois qu'on peut espérer», a-t-il expliqué. Neghiz, ancien entraîneur-adjoint à la barre technique de la sélection nationale (2014 - 2016), était arrivé au MCA en février 2020, en remplacement du Français Bernard Casoni.

M. M.

Ligue inter-région (Gr. Ouest)

Deux joueurs de l'IS Tighennif suspendus une année ferme

Deux joueurs de l'IS Tighennif ont été suspendus pour une année ferme chacun à la suite de leur agression contre l'assistant du match face au GC Mascara, arrêté à la 41', dans le cadre de la 5^e journée du championnat inter-régions (3^e division), a annoncé, vendredi, la Ligue inter-régions. La même source a fait savoir que les joueurs Behri Hamid et Degag Abdelkader, n'ayant pas apprécié la décision de l'arbitre de valider le premier but de l'équipe adverse, «se ruèrent vers l'arbitre assistant et l'agressèrent, l'un avec un coup de poing et l'autre par une giflle au visage». L'arbitre assistant n'étant pas dans ses capacités morales et physiques pour poursuivre sa

mission, il a été décidé de mettre fin à la rencontre par l'arbitre principal à la 41^e minute, indique-t-on de même source. Outre ces deux sanctions, le secrétaire de l'IST, Khaled Ghomchi, a été suspendu pour six mois ferme pour «tentative d'agression envers un officiel», en plus d'une amende de 40 000 DA. La direction de l'IST devra également s'acquitter d'une amende de 5 000 DA pour «conduite incorrecte de l'équipe», souligne-t-on. A l'issue de la 5^e journée, l'IST a reculé à la troisième place du groupe Ouest (poule B) avec 7 points, accusant un retard de quatre unités sur le leader le FCB Telagh et une seule sur le dauphin le JS Mascara.

Escrime

Akram Bounabi et Salim Haroui qualifiés pour les JO de Tokyo



Les escrimeurs algériens Akram Bounabi et Salim Haroui ont validé vendredi leurs tickets pour les Jeux olympiques de Tokyo 2021, après leurs victoires en finale du Tournoi qualificatif (trois armes) qui se dispute au Caire (Egypte), a rapporté la Fédération algérienne d'escrime (FAE) sur sa page «Facebook». Bounabi (sabre) s'est imposé en finale devant le Sénégalais Babacar Sadih Keita sur le score de (15-11), alors que Haroui (Fleuret) a dominé le Capverdien Victor Alvares De Oliveira (15-10). Un peu plus tôt dans la journée, leurs compatriotes Meriem Mebarki et Kaouther Mohamed-Belbakir avaient composé leurs billets pour le rendez-vous japonais. Mebarki (fleuret) a assuré sa

qualification après sa victoire devant la joueuse marocaine Youssra Zakarani sur le score (15-10), tandis que Kaouther Mohamed-Belbakir (Sabre) a dominé la Nigériane Olaode Bénédiction (15-13). L'Algérie a engagé six escrimeurs (3 messieurs et 3 dames) pour prendre part à ce rendez-vous qualificatif aux Jeux de Tokyo. Il s'agit d'Akram Bounabi (sabre), Salim Haroui (fleuret) et Raphael Berkani (épée) chez les messieurs, ainsi que de Kaouther Mohamed-Belbakir (sabre), Meriem Mebarki (Fleuret) et Zebboudj Yousra (épée) en dames. Pour rappel, Kaouther Mohamed-Belbakir a rejoint la délégation algérienne mercredi après-midi, en remplacement de sa compatriote Nora Kahli, atteinte du Covid-19. Outre les quatre escrimeurs, vingt-neuf autres athlètes algériens de dix disciplines sont officiellement qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, en attendant la poursuite du processus de qualification pour les autres fédérations nationales. Les dix disciplines concernées sont : la boxe (8 qualifiés), les luttes associées (8), l'athlétisme (3), l'aviron (2), le canoë (1), le cyclisme (2), la natation (1), la voile (2), le tir sportif (1) et l'haltérophilie (1).

Malaga FC

Fin de saison pour Benkhemassa

LE MILIEU de terrain algérien du Football Club Malga, Mohamed Benkhemassa, ne jouera plus avant la prochaine saison, car une blessure à la cuisse droite vient de mettre prématurément fin à sa saison actuelle, a annoncé, vendredi, l'entraîneur de la formation andalouse, sociétaire de la deuxième Division espagnole de football.

«Il reste cinq semaines avant la fin de la saison et Benkhemassa ne sera pas de retour avant deux mois. Donc, la saison est d'ores et déjà terminée pour lui», a annoncé le coach Sergi Pellicer. L'est-milieu défensif de l'USM Alger (29 ans) s'était blessé pendant la séance d'entraînement de lundi, au lendemain du résultat nul qu'avait ramené son équipe

de chez Las Palmas (1-1). «Ce sont les derniers examens qui ont démontré la gravité de sa blessure. Il souffre d'une lésion musculaire au quadriceps de la cuisse droite, faisant que la saison actuelle soit terminée pour lui», a ajouté le coach andalou. Avant sa blessure, Benkhemassa avait disputé vingt matchs avec Malga, dont sept comme titulaire.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

13^e jour de ramadhan

Imsak : 04 : 17

Iftar : 19 : 35

Ressources forestières et nappe alfatière

La DGF va lancer deux études d'évaluation

DES ÉTUDES d'évaluation et d'inventaire des ressources forestières nationales et de réhabilitation de la nappe alfatière seront lancées incessamment afin d'actualiser les données qui datent de plus d'une décennie, a indiqué à l'APS le directeur général des forêts (GDF), Ali Mahmoudi.

«Ces deux études qui seront confiées de gré à gré au Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder) sont nécessaires car elles permettront d'actualiser les données de la DGF», a affirmé M. Mahmoudi, faisant observer que le dernier inventaire sur le patrimoine forestier national et de la nappe alfatière remonte à 2008.

La première étude, intitulée «l'inventaire forestier national» concerne l'évaluation de tout le patrimoine forestier, depuis la strate arborée jusqu'à la strate herbacée. Selon le DGF, cette étude «revêt une grande importance car elle permettra, à partir des nouvelles données mises à jour, de concevoir une gestion rationnelle et durable de ce patrimoine, surtout avec l'ouverture des massifs forestiers à l'investissement».

Quant à la seconde étude, elle concerne l'évaluation des potentialités de la nappe alfatière et les possibilités de relancer cette filière à forte valeur ajoutée. Effectivement, cette étude porte sur l'élaboration d'un plan d'action de réhabilitation des nappes alfatières à travers la délimitation des surfaces de cette espèce et la classification des nappes alfatières, selon les explications du M. Mahmoudi.

A ce propos, le DGF a affirmé que l'alfa fait partie des produits forestiers non ligneux (produits forestiers en dehors du bois), qui peuvent «grandement» contribuer à l'économie nationale.

Il rappelle, à ce propos, qu'auparavant ce produit alimentait l'usine à pâte à papier qui existait à Mostaganem, mais cette filière a connu une baisse drastique depuis les années

1970.

Abondant dans le même sens, Houari Djardini, de l'Inspection générale de la DGF, a fait constater que la production alfatière nationale a régressé de 99 % sur une période d'environ 45 ans. «La production est passée de 91 645 tonnes par an en 1963 à 956 tonnes par an en 2007, actuellement elle ne dépasse guère les 400 tonnes», a-t-il argué.

M. Djardini attribue ce déclin principalement à la désaffection des opérateurs chargés de la récolte et à la raréfaction de la main-d'œuvre en raison de la pénibilité du travail d'arrachage et l'absence d'industriels demandeurs de cette matière première.

«Les quantités récoltées par les riverains sont utilisées pour la vannerie», a-t-il noté, rappelant que cet artisanat pratiqué en Algérie depuis des siècles utilise les fibres végétales de l'alfa pour la confection des ustensiles de cuisine et des couffins et paniers notamment.

Interrogé sur la superficie globale de ce patrimoine, le responsable à la DGF a indiqué que les nappes alfatières s'étalent sur près de 3,8 millions hectares, dont 2,7 millions hectares sont considérés comme productifs.

S'agissant de la possibilité d'utiliser les machines agricoles pour l'arrachage en vue d'optimiser la récolte, il a souligné que la mécanisation risque de fragiliser ces nappes en provoquant l'érosion éolienne et une avancée de sable.

«Outre son importance économique, l'alfa est d'une grande importance écologique, de par son rôle dans la fixation du sol d'où l'intérêt pour nous de protéger cette plante», a-t-il soutenu.

Selon la FAO, l'Algérie qui veut tirer profit davantage de ses ressources en produits forestiers non ligneux (PFNL), recèle une richesse végétale variée avec près de 1 800 plantes intéressantes à développer, dont 640 espèces très rares.

Mahi Y.

Les Algériens attendent toujours le vaccin contre le covid



Djalou@hotmail.com

Naâma

48 blessés suite au renversement d'un bus

■ Quarante huit personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu vendredi dans la wilaya de Naâma, a appris l'APS auprès de la Protection civile.

Par Slim O.

La même source a indiqué que l'unité principale de la Protection civile du chef-lieu de la wilaya est intervenue à 11h15 au niveau du rond-point de la route périphérique de la ville, suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, desservant la ligne Tindouf-Chlef, avec 53 passagers à bord.

Parmi les 48 personnes, cinq ont été blessées à différents

degrés, selon les mêmes services, ajoutant que les agents de la Protection civile ont fourni sur place les premiers soins aux victimes avant de les transportées vers l'Etablissement hospitalier «Kadri-Mohamed» de la ville, où deux blessés ont subi des opérations chirurgicales.

Le wali de Naâma, Idir Medbab, ainsi que d'autres responsables locaux, se sont rendus sur les lieux de l'accident puis à l'hôpital concerné pour s'enquérir de l'état de santé des

blessés.

Les services de la Protection civile ont déployé, au cours de cette intervention supervisée par le directeur local de ce corps, 40 agents de différents grades, 7 ambulances et deux camions de secours, en plus de deux ambulances appartenant au secteur de la Santé.

Pour leur part, les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

S. O.

El-Oued

Un mort et sept blessés dans un accident de la route

Une femme est décédée et sept autres personnes ont été blessées à différents degrés dans un accident survenu jeudi sur la rocade reliant les communes de Kouinine et de Hassani Abdelkrim, a indiqué la Protection civile. Selon l'enquête préliminaire, l'accident est survenu suite à une collision directe

entre deux véhicules touristiques au niveau de l'entrée nord de la commune de Hassani Abdelkrim, 10 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a précisé le directeur de la Protection civile de la wilaya, Ahmed Badji. Une dame âgée de 60 ans est décédée et 7 autres personnes blessées à différents degrés, âgées entre 6 et

61 ans, ont été transférées rapidement au service des urgences médico-chirurgicales de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Ben Omar-El-Djilani (centre-ville). Les services de sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Dila B.

Relizane

Un incendie détruit 6 ha de récoltes agricoles

Un incendie a détruit, dans la wilaya de Relizane, 6 hectares de récoltes agricoles, a-t-on appris, hier, auprès de l'unité principale de la Protection civile de la wilaya.

L'officier de permanence de

cette unité, le lieutenant Youcef Chaib Eddour, a indiqué que l'incendie, qui s'est déclaré vendredi soir dans un champ situé au douar de Mehaidia dans la commune de Hmadna (35 km à l'est de Relizane), a détruit 66 ha de

blé dur. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour éteindre les flammes et empêcher leur propagation à d'autres zones, parvenant à sauver 21 ha et des habitations riveraines. L'opération d'extinction du feu a duré plus de quatre heures à cause des vents qui soufflaient sur la région.

Les unités de la Protection civile de Hmadna et Jidiouia ont mobilisé une équipe d'agents de la Protection civile de différents grades équipés de camions et de matériel d'intervention, outre la contribution des citoyens des régions limitrophes, a-t-on souligné.

K. L.

Ali Y.

Tunisie/Coronavirus

107 décès et 2 205 nouvelles contaminations en 24h

AU TOTAL, 107 cas de décès et 2 205 nouvelles contaminations par le coronavirus ont été enregistrés jeudi en Tunisie, a indiqué vendredi soir le ministère de la Santé.

«107 cas de décès et 2 205 nouvelles contaminations par le coronavirus ont été aussi recensés dans le pays, après la réalisation de 8 105 tests», a précisé la même source.

Le nombre des personnes guéries est de l'ordre de 246 000, après le rétablissement de 1 484 personnes, a-t-on indiqué.

Ainsi, le nombre de décès s'élève à 10 170 cas depuis l'apparition de la pandémie dans le pays.

Selon le ministère de la Santé, c'est le bilan quotidien le plus élevé enregistré depuis l'apparition de la pandémie dans le

pays.

Le nombre des personnes vaccinées contre le coronavirus depuis le lancement de la campagne de vaccination le 13 mars dernier est de plus de 279 000 personnes.

Le nombre des personnes inscrites sur le système Evax pour bénéficier du vaccin est de plus de 252 000 personnes.